



Fédération Française de Tir à l'Arc
Comité Régional SUD
Provence-Alpes-Côte d'Azur



Réunion de Comité Directeur
Du 05 Décembre 2020

Etant donné le confinement, la réunion se tient par visioconférence dont le lien a été envoyé à l'intégralité des membres du bureau le 04 décembre 2020.

Personnes présentes :

Frédéric ARMANINI, Marcel ALBERT, Michel ALLEGRE, Julien ALSBERG, Bruno DEMAY, Christine BOURG, Bruno DEMAY, Daniel ICARD, Jean-Marie LESAGE, Bertrand MASSE, Myriam SCHOOF, Stéphane VALETTE

Personnes excusées :

Marie-chantal GUZMANN , Valérie FENOGLIO, Audrey KIENER, Marie-Christine MENAGER, Jacques PETIT-JEAN,

Début de séance à 9h05

1- Commission Cible :

- **Championnat régional salle**, la commission a travaillé sur 2 possibilités :

Plan A :

2 tirs qualificatifs pour proposer un départ à un maximum d'archers et une phase finale selon le classement (cut)

Jeunes

- vendredi soir et samedi matin ; tirs qualificatifs : $96*2=192$ archers
- Cut appliqué : finales le samedi après-midi avec 96 archers (capacité maximale de la salle)

Adultes

- Samedi soir et dimanche matin : tirs qualificatifs : $96*2=192$ archers
- Cut appliqué : finales le dimanche après-midi avec 96 archers (capacité maximale de la salle)

Plan B :

Il permet à moins d'archers de prendre part à la compétition.

Samedi matin : tir qualificatif jeune (96 archers) et finales l'après-midi

Dimanche matin : tir qualificatif adulte (96 archers) et finales l'après-midi

C'est un championnat salle qui sera atypique ; mais la commission fera au mieux pour qu'il puisse se tenir dans les meilleures conditions possibles. Les prochaines annonces nous permettront de nous positionner pour l'organisation de ce tir.

Le mandat sera diffusé fin décembre sur la gazette, le site, la page facebook et par mail.

Un « référent covid » devra être désigné pour faire respecter les gestes barrières lors du championnat.

● TRJ :

La date d'inscription sera fixée par la commission sportive à la fin du mois de janvier.

La priorité sera donnée aux archers qui se sont inscrits pour tous les départs. Si un jeune veut s'inscrire à un seul départ, il pourra le faire au maximum une semaine avant le concours.

2 - Commission Parcours :

Voir compte-rendu ci-joint

3 - Commission Formation

Formation entraîneur fédéral : 2020-2021

Difficulté lié aux reports des week-ends de formation.

Une visio-conférence va être organisée avec l'ensemble des candidats pour leur proposer d'ajourner leur formation en revenant avec la prochaine session sur les modules qu'ils n'ont pas pu suivre. Cela concerne 7 ou 8 personnes. Il est à noter qu'il n'y a pas de nombre de candidats maximum aux formations.

Ceux qui souhaitent passer l'examen cette année pourront le faire en octobre 2021. Il faudra alors organiser un dernier week-end de formation en mars et qu'ils fassent leurs stages avant.

L'organisation se fera fonction de la réponse des candidats lors de la visio-conférence.

Formation assistant entraîneur :

une session premier trimestre 2021

Passerelle Entraîneur 1 > Entraîneur Fédéral :

3 week-ends de formation 13/14 février, 13/14 mars et 25 et 26 septembre + suivi de stage et de formation.

Les examens auront lieu au printemps 2022 avec la session d'EF de 2021/2022.

Modules complémentaires pour les entraîneurs fédéraux :

Un questionnaire va leur être envoyé pour savoir quels modules sont le plus sollicités afin d'organiser les sessions de formation.

Les inscriptions auront lieu de mi-février à mi-mars.

Un courrier va être envoyé aux E1 et EF pour les convier à une journée régionale des entraîneurs. Il est établi qu'il serait pertinent d'organiser cette journée entre la saison salle et la saison extérieur.

Candidats arbitres :

La formation se fait par visio-conférence pour les candidats du 06 et 83 qui se montrent très impliqués.

Une rencontre aura lieu en présentiel dès que possible.

3- Résultats de la concertation pour les élections à la présidence de la FFTA

Les résultats sont exposés par Michel (cf site du Comité Régional)

4- Un point sur le budget :

Bruno a fait un point sur les entrées et les dépenses.

Questionnement sur la prise en charge des frais de déplacement de l'ETR.

>> Sauf cas exceptionnel et ponctuel, aucun frais n'est pris en charge au regard du salaire journalier.

5 – Commission Communication

Les publications ont été renforcées sur le site du comité régional et sur Facebook.

Nous avons de bons retours sur la gazette. Les sujets sont soumis à l'approbation du CODIR par mail et validés par le bureau restreint.

Proposition est faite de mettre une page à disposition de chaque département dès que les activités auront repris : approuvé.

Pour rappel, les sujets sont réalisés avec la commission concernée. Pour les sujets spécifiques, des clubs sont sollicités.

La relecture est faite par le bureau restreint et Marie-Christine qui fait une relecture des fautes.

6- Questions divers

Marcel demande dans quel commission se situe le run archery.

Proposition de constituer une commission spécifique : Marcel propose d'en être responsable, il n'y a pas d'autre candidature ; approuvé par le CODIR

Michel remercie les personnes présentes pour leur implication et leur participation

La prochaine réunion de CODIR du comité est fixée le 24 janvier 2021 à 9h. Le lieu sera fixé en fonction des recommandations.

La séance est levée à 12h15

Myriam SCHOOF

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'M Schoof', written in a cursive style.

Secrétaire générale

Michel ALLEGRE

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Michel Allegre', written in a cursive style.

Président du Comité Régional